

Monsieur le co-président

Permettez moi tout d'abord de féliciter l'ensemble des co-présidents pour la façon dont ils ont conduit nos travaux pendant cette semaine. féliciter aussi l'Ambassadeur Jean Lint pour sa brillante présidence depuis sa désignation comme Président de la 4^e Conférence.

grâce au dynamisme de l'ensemble de ces personnes et à l'action menée par le groupe de contact pour l'universalisation de la convention, nous pouvons espérer que le nombre de 140 États parties pourrait être atteint d'ici la prochaine réunion des États parties prévue en septembre.

Je voudrais également féliciter l'Unité de soutien et M^e Brinker pour l'excellent travail fait depuis la mise en place de cette unité.

Je remercierai enfin le groupe de Coproducteurs qui a permis à certains de nos pays de prendre part à ces travaux et être au contact des actions menées contre les mines.

la communauté internationale doit
continuer à renforcer son action pour
libérer ce monde des mines anti-personnel
car si ne peut y avoir de développement
dans les pays concernés tant que leurs
territoires continueront à être minés

Honneur le président

L'union des COTORE s a adhéré
à la convention d'OTTAWA en septembre
2002 et conformément à l'article 7
de cette convention elle a transmis
le 02/Mai/2003 son premier rapport
au secrétaire général des Nations Unies

Les COTORE s n'ont jamais produit
ni utilisé de mines anti-personnel, mais
elles souhaitent contribuer à la lutte
contre ces mines

Je vous remercie.